



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-57213>

Département(s) de publication : 19

Annonce n° 24-57213

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles (E.P.L.E.F.P.A.) de Haute-Corrèze

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 19190087700017

Ville : Neuvic

Code postal : 19160

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 19

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2024-02-Porteur

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Cellule Marchés Publics - Samson Bérangère

Adresse mail du contact : legta.meymac@educagri.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 555460909

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Une déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'exclusion mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-10 du Code de la commande publique et qu'il a satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L.5212-11 du Code du travail. / Une lettre de candidature (formulaire DC1 ou équivalent) / une déclaration du candidat (formulaire DC2 ou équivalent) Tous les renseignements concernant l'inscription sur un registre professionnel.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat, et le cas échéant, le chiffre d'affaires du

domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou au début d'activité de l'opérateur économique dans la mesure où ces informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Une déclaration de l'opérateur économique listant les principales livraisons effectuées au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 17/06/2024 à 09:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Acquisition d'un porteur forestier d'occasion

Code CPV principal - Descripteur principal : 16600000

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Acquisition d'un porteur forestier d'occasion

Lieu principal d'exécution du marché : Atelier Technologique - 16 rue de l'Ecole Forestière - 19250 Meymac (Corrèze-19)

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le marché prend effet à compter de sa date de notification. La date de fin d'exécution du marché est fixée au plus tard le 31 août 2024. Informations relatives aux délais de recours : le référé précontractuel peut être introduit dans les conditions prévues aux articles L.551-1 à L.551-12 et R.551-1 à R.551-6 du code de justice administrative et peut s'exercer jusqu'à la signature du contrat - Le référé contractuel peut être introduit dans les conditions prévues aux articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du code de justice administrative et peut s'exercer dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union Européenne (JOUE), ou dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée - Le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, issu de la jurisprudence "Tarn-et-Garonne" peut être introduit par tout tiers justifiant d'un intérêt lésé dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées - Le délai pour exercer un recours pour excès de pouvoir est de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Limoges, 2 cours Bugeaud, CS 40410, 87000 Limoges cedex (tél. : +33 555339155 - Courriel : greffe.ta-limoges@juradm.fr Instance fournissant des précisions concernant l'introduction de recours : Greffe du tribunal administratif de Limoges, 2 cours Bugeaud, CS 40410, 87000 Limoges cedex (tél. : +33 555339155 - Courriel : greffe.ta-limoges@juradm.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/05/2024